Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Éducateur Canin, veuillez visiter :
bpeducateurcanin.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Éducateur Canin

BP Éducateur canin - Évaluation de situation professionnelle

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-EDUC-EP1** • Durée : **1 h 30** • Coefficient : **1,0 indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de situations et repérage des responsabilités** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude des locaux, capacité d’accueil et coût des équipements** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de la prestation et traçabilité** (3 questions) — **Page 8**
4. **Prévention et sécurité des personnes et des animaux** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpeducateurcanin.fr/assets/annales/bp-educateur-canin/Cadre juridique et responsabilités/2026/BP Éducateur Canin - Cadre juridique et responsabilités - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de situations et repérage des responsabilités

Au Centre Canin des Tilleuls, vous examinez des situations d'identification, de divagation, de morsure et d'accueil d'un chien déclaré de catégorie réglementée. Vous mobilisez les repères juridiques fournis, déterminez les démarches professionnelles adaptées et distinguez obligations réglementaires et consignes internes.

Situations A et C

Question 1.1. Pour les situations A et C, relevez les vérifications préalables ou les éléments de responsabilité à examiner. Justifiez chaque réponse en vous appuyant sur un extrait du DT 2.

Situation	À examiner	Repère du DT 2 et action
A	Les justificatifs disponibles et l'identification effective du chien.	L'article L. 212-10 prévoit l'identification selon les conditions réglementaires. Vérifier les éléments utiles avec le détenteur. Si l'identification n'est pas établie, clarifier la situation et appliquer la procédure interne adaptée.
C	Les circonstances de la rupture de laisse, les dommages et la personne qui avait la garde du chien au moment des faits.	L'article 1243 du Code civil vise la responsabilité de celui qui a la garde de l'animal, selon les circonstances. Sécuriser les chiens, porter assistance, prévenir la responsable et consigner les faits.

La garde ne se déduit pas du seul contrat ou du nom donné à la prestation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> A : vérifier l'identification selon la réglementation. C : examiner les circonstances, les dommages et la garde, puis sécuriser, assister, prévenir et consigner.

Situation B

Question 1.2. Indiquez le rôle du maire et celui de la fourrière tels qu'ils sont présentés dans le dossier. Proposez une conduite professionnelle immédiate qui protège les personnes et l'animal.

1. Le maire exerce les pouvoirs de police prévus par le Code rural et de la pêche maritime. Le service compétent de la commune peut être contacté.
2. La fourrière prend en charge les animaux errants selon les procédures applicables.
3. Protéger les personnes et les chiens du centre, garder ses distances et ne pas tenter de capture si elle présente un risque. Transmettre au service compétent la localisation et les éléments utiles sur l'animal.

La conduite immédiate doit éviter d'aggraver le danger pour l'animal, le public et les intervenants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le maire exerce les pouvoirs de police ; la fourrière prend en charge l'animal errant. Sécuriser les personnes et les chiens, éviter toute capture dangereuse et alerter le service compétent.

Chien de catégorie réglementée

Question 1.3. Un client annonce que son chien appartient à une catégorie réglementée. Citez deux vérifications ou démarches à effectuer avant de décider des conditions d'accueil. Distinguez les obligations réglementaires des règles internes que le centre peut fixer.

Vérifier avec le détenteur la catégorie déclarée, sans conclure à partir du seul aspect du chien. Examiner ensuite les pièces exigibles selon sa situation, notamment les justificatifs, le permis de détention et l'assurance, ainsi que les règles applicables de circulation et de sécurité. En cas de doute, solliciter l'interlocuteur compétent avant de fixer les conditions d'accueil.

- **Obligations réglementaires :** pièces et conditions applicables au détenteur et au chien selon le cas.
- **Règles internes :** mesures proportionnées décidées par le centre, par exemple une entrée individuelle ou une séparation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier la catégorie déclarée et les pièces réglementairement requises selon le cas. Fixer ensuite des conditions internes d'accueil proportionnées aux risques observés.

2. Étude des locaux, capacité d’accueil et coût des équipements

Le centre souhaite séparer une zone d’attente d’une zone de travail à partir d’un plan coté et de prescriptions internes d’implantation. Vous calculez les surfaces, le métré et le coût de la barrière, puis expliquez pourquoi la surface seule ne permet pas de valider une capacité d’accueil.

Surfaces et cahier des charges

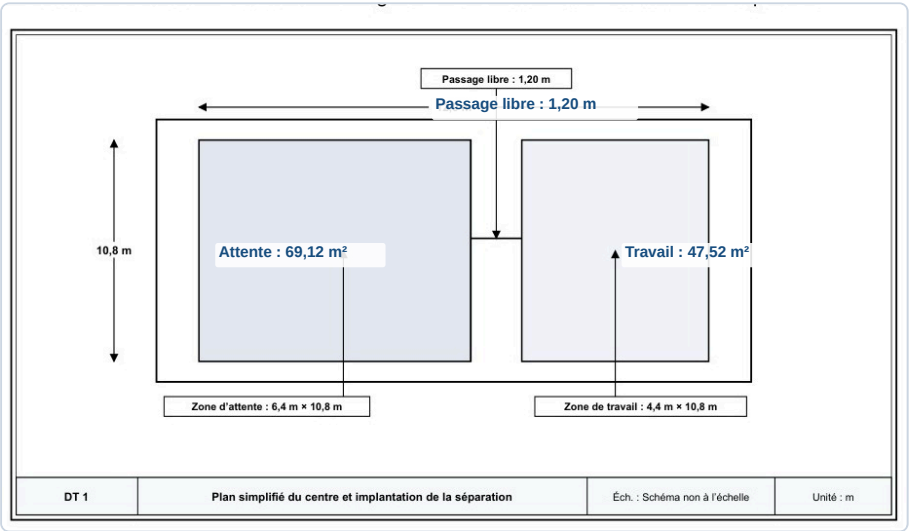
Question 2.1. Calculez la surface de la zone d’attente et celle de la zone de travail. Indiquez si chacune respecte le cahier des charges d’implantation donné au DT 1. Le cahier des charges ne fixe pas de surface minimale par chien : n’en déduisez pas une capacité maximale réglementaire.

La surface se calcule par longueur × largeur, avec les cotes du DT 1.

Zone	Calcul	Surface
Attente	6,4 × 10,8	69,12 m²
Travail	4,4 × 10,8	47,52 m²

Les dimensions des deux zones correspondent au plan. L’implantation respecte le cahier des charges si le passage de 1,20 m reste libre et si la séparation prévue mesure 1,00 m de haut. Ce sont des prescriptions du projet, pas des normes générales. Ces surfaces ne déterminent pas un nombre maximal de chiens.

Surfaces des zones et passage libre du DT 1



✓ RÉPONSE À RETENIR

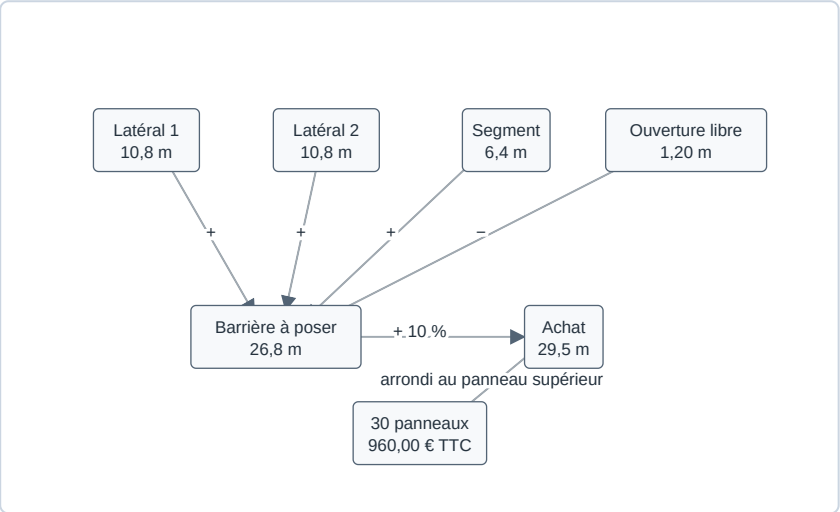
Attente : 69,12 m². Travail : 47,52 m². Passage libre : 1,20 m. Séparation : 1,00 m de haut.

Métré et coût de la séparation

Question 2.2. La séparation comprend les deux segments latéraux de 10,8 m et un segment de 6,4 m, avec une ouverture de passage de 1,20 m qui n'est pas équipée d'une barrière fixe. Calculez la longueur de barrière à poser, la longueur à acheter avec 10 % de réserve de coupe, puis le coût d'achat au tarif du DT 3.

La longueur à poser correspond aux deux côtés de 10,8 m et au segment de 6,4 m, moins l'ouverture laissée libre : 10,8 + 10,8 + 6,4 − 1,20 = 26,8 m. Avec 10 % de réserve, la longueur à acheter est 26,8 × 1,10 = 29,48 m, arrondie au dixième supérieur à 29,5 m. Chaque panneau fournit 1,00 m utile : il faut donc 30 panneaux entiers. Au prix de 32,00 € TTC par panneau, le coût total est de 960,00 € TTC.

Métré de la séparation et achat des panneaux



Le passage de 1,20 m n'est pas équipé d'une barrière fixe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> À poser : 26,8 m. À acheter : 29,5 m, soit 30 panneaux. Coût : 960,00 € TTC.

Capacité d'accueil

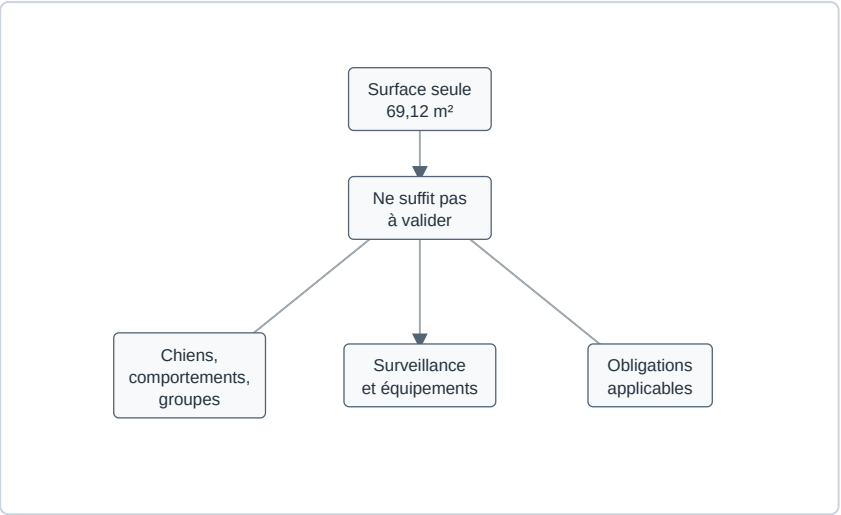
Question 2.3. La responsable envisage d'accueillir simultanément 8 chiens dans la zone d'attente. Expliquez pourquoi la surface calculée ne suffit pas, à elle seule, à établir que cet accueil est juridiquement ou professionnellement adapté. Donnez deux éléments à vérifier avant de valider l'organisation.

La zone d'attente mesure 69,12 m², mais cette surface ne suffit pas à valider l'accueil simultané de 8 chiens. Le DT 1 précise qu'aucune capacité ne se déduit de la seule surface et qu'aucune surface minimale par chien n'est fixée dans ce projet.

Avant de valider l'organisation, il faut examiner deux ensembles de facteurs :

- les chiens concernés, leurs comportements et la manière de constituer les groupes ;
- la surveillance nécessaire, les équipements disponibles et les obligations applicables à l'activité.

Éléments à vérifier avant d'accueillir 8 chiens



La capacité dépend aussi des chiens, de l'organisation, de la surveillance, des équipements et des obligations applicables.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La surface seule ne valide pas l'accueil de 8 chiens. Vérifier les chiens et l'organisation des groupes, ainsi que la surveillance, les équipements et les obligations applicables.

3. Préparation de la prestation et traçabilité

Avant une séance collective, le centre veut harmoniser les vérifications administratives, l'évaluation des risques et la transmission des consignes au client. Vous organisez l'accueil d'un chien, formulez une réponse sur les limites de la prestation et définissez des mesures de protection et de traçabilité en cas de mortalité animale.

Document réponse DR 1

Question 3.1. Sur le DR 1, complétez les étapes de préparation et d'accueil dans un ordre cohérent. Faites apparaître au moins une vérification documentaire, une observation du chien, une adaptation de la séance et une trace écrite utile.

Compléter le DR 1 dans l'ordre chronologique : préparer les informations utiles, les vérifier à l'arrivée, observer le chien, puis décider des conditions de participation. Les exigences documentaires dépendent de la situation : le professionnel vérifie les éléments d'identification utiles sans se substituer à l'autorité compétente. Adapter la séance aux risques observés et consigner les décisions ainsi que les faits de manière objective.

Étape	Éléments à vérifier ou action à conduire	Trace utile à conserver
Avant la venue	Demander les éléments d'identification et les informations utiles sur la santé et le comportement du chien.	Demande et réponse du client.
À l'arrivée du client et du chien	Vérifier les éléments d'identification utiles et observer l'état et le comportement du chien.	Vérification et observations factuelles.
Avant l'entrée en séance collective	Donner les consignes de sécurité et adapter le groupe, les distances ou l'activité aux risques observés.	Décision et consignes transmises.
Incident ou information nouvelle	Sécuriser, réévaluer la participation et alerter le responsable si nécessaire.	Faits, mesures prises et alertes.

DR 1 complété : préparation et accueil

Étape	Éléments à vérifier ou action à conduire	Trace utile à conserver
Avant la venue	Demander les infos utiles sur le chien	Demande et réponse client
À l'arrivée du client et du chien	Vérifier, observer le chien	Vérifications, observations
Avant l'entrée en séance collective	Transmettre les consignes, adapter la séance	Décision, consignes données
En cas d'incident ou d'information nouvelle	Sécuriser, réévaluer	Faits, mesures, alertes

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier les éléments utiles, observer le chien, adapter la séance et consigner les décisions et faits de manière objective.

Information du client

Question 3.2. Un client demande au professionnel de garantir que son chien ne présentera aucun risque pendant la séance. Rédigez une réponse professionnelle qui précise les limites de la prestation, les responsabilités du détenteur et les mesures de prévention prises par l'éducateur.

> « Je ne peux pas garantir l'absence de tout risque : le comportement dépend aussi des circonstances et des interactions. Vous devez me transmettre les informations utiles sur votre chien et respecter les consignes de sécurité. De mon côté, je recueille ces informations, j'observe le chien et j'adapte la séance aux risques constatés ; je peux la modifier ou l'interrompre. En cas de dommage, la responsabilité s'examine au regard des circonstances et de la garde effective de l'animal. Une consigne ou une clause ne l'écarte pas automatiquement. »

✓ RÉPONSE À RETENIR

Aucune garantie d'absence de risque : le détenteur informe et respecte les consignes, l'éducateur observe, prévient et adapte la séance.

Mortalité animale

Question 3.3. Une mortalité animale survient dans les locaux. À partir du DT 2, indiquez les premières mesures de protection et de traçabilité à prendre et les informations à rechercher avant d'organiser la prise en charge du corps. Ne proposez pas de filière d'élimination qui ne soit pas justifiée par les données du dossier.

1. Éloigner les personnes et les autres animaux, sécuriser la zone et limiter les manipulations du corps.
2. Consigner les faits utiles : date et heure, identité de l'animal, circonstances constatées, personnes présentes et mesures prises. Distinguer les observations des informations rapportées.
3. Rechercher les circonstances de la mortalité et les obligations applicables, puis contacter le vétérinaire ou l'interlocuteur compétent selon le contexte.
4. Avant toute prise en charge du corps ou décision d'élimination, suivre les indications reçues et vérifier la filière réglementaire applicable. Ne pas décider seul de la filière.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Protéger les personnes et les animaux, consigner les faits, contacter l'interlocuteur compétent et vérifier la filière avant toute élimination.

4. Prévention et sécurité des personnes et des animaux

Vous préparez un atelier réunissant un éducateur, six clients et six chiens, avec six laisses, quatre barrières mobiles et une trousse de premiers secours. Vous analysez les risques de circulation et d'interactions, prenez en compte l'antécédent de réaction vive d'un chien et établissez une conduite à tenir après une morsure.

Document réponse DR 2

Question 4.1. Complétez le DR 2 en indiquant trois situations dangereuses ou facteurs de risque, les dommages possibles et une mesure de prévention adaptée pour chacun. Utilisez des mesures précises et applicables avec les moyens décrits au DT 3.

Les risques retenus correspondent aux moyens disponibles au DT 3. Les barrières mobiles permettent de séparer temporairement les chiens ; elles ne doivent pas obstruer le passage libre.

Situation dangereuse ou facteur de risque	Dommage possible	Mesure de prévention proposée
Approche du chien ayant déjà réagi vivement	Morsure, blessures	Garder ses distances et utiliser une barrière mobile.
Entrée de plusieurs chiens ou laisses emmêlées	Chute, fuite, conflit	Faire entrer un chien à la fois, en laisse.
Circulation dans le passage	Collision, chute	Garder le passage de 1,20 m libre.

Ces mesures sont à adapter aux réactions observées pendant la séance. Si la séparation ou la circulation ne peut être sécurisée, l'éducateur suspend l'activité concernée.

DR 2 complété : analyse des risques

Situation dangereuse ou facteur de risque	Dommage possible	Mesure de prévention proposée
Approche du chien ayant réagi vivement	Morsure, blessures	Distance + barrière mobile
Entrée de plusieurs chiens ou laisses emmêlées	Chute, fuite, conflit	Un chien à la fois, en laisse
Circulation dans le passage	Collision, chute	Passage de 1,20 m libre

✓ RÉPONSE À RETENIR

Éloigner le chien ayant réagi vivement, faire entrer les chiens un par un et garder le passage de 1,20 m libre.

Entrée et placement des chiens

Question 4.2. Proposez une organisation de l'entrée et du placement des chiens qui respecte le passage libre, tient compte de l'aléa signalé et permet à l'éducateur de garder le contrôle de la séance. Précisez l'usage possible des barrières mobiles.

Faire entrer les chiens à tour de rôle, un seul à la fois dans la zone de travail, conformément à la consigne interne. Les autres clients attendent en tenant leur chien en laisse, sans empiéter sur le passage.

Placer à distance des congénères le chien ayant déjà réagi vivement et éviter les croisements rapprochés. Installer les quatre barrières mobiles pour séparer temporairement les espaces ou limiter les approches. L'éducateur contrôle les entrées, garde le passage de 1,20 m libre et suspend l'exercice si la distance de sécurité ne peut être maintenue.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entrée individuelle en laisse, chien ayant déjà réagi tenu à distance, barrières en séparation et passage de 1,20 m dégagé.

Conduite à tenir après une morsure

Question 4.3. Après une morsure, énoncez dans l'ordre les actions immédiates prioritaires pour protéger les personnes et les animaux, recueillir les faits utiles et alerter les interlocuteurs compétents selon la situation. Justifiez l'intérêt d'une trace écrite factuelle.

1. Interrompre l'activité, sécuriser les personnes et séparer les chiens sans s'exposer à une nouvelle morsure. Éloigner les autres animaux.
2. Porter assistance à la personne blessée, utiliser la trousse de premiers secours et appeler les secours si nécessaire. Faire examiner l'animal blessé par un vétérinaire selon son état.
3. Informer le responsable de l'entreprise et les détenteurs concernés. Recueillir les faits utiles : heure, lieu, personnes et animaux présents, déroulement observé, témoins et mesures prises.
4. Contacter les interlocuteurs compétents selon les circonstances et consigner l'incident de manière objective.

Une trace factuelle permet le suivi et l'examen des démarches ou responsabilités, sans tirer de conclusion hâtive.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Séparer et sécuriser, porter assistance, alerter selon la situation, recueillir les faits et consigner l'incident objectivement.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de situation professionnelle du BP Éducateur canin, session 2026, porte le code 26-BP-EDUC-EP1. D'une durée de 1 h 30 et dotée d'un coefficient indicatif de 1,0, elle s'appuie sur un centre canin fictif. Elle évalue l'analyse juridique, le métré, la préparation des prestations, la traçabilité et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La responsabilité liée à un animal s'apprécie notamment au regard de sa garde et des circonstances, pas uniquement de l'intitulé d'un contrat.
- La surface d'un rectangle se calcule par longueur × largeur ; la réserve de coupe demandée pour le métré est de 10 %.
- La quantité à acheter est la longueur mesurée multipliée par 1,10 ; le coût matière se calcule par quantité achetée × prix unitaire.
- La capacité d'accueil dépend aussi des chiens concernés, de leurs comportements, de l'organisation des groupes, de la surveillance, des équipements et des obligations applicables.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les obligations juridiques des consignes internes et justifiez les réponses à partir des informations du dossier.
- Utilisez les cotes écrites du plan, présentez les unités et appliquez l'arrondi demandé à la longueur achetée.
- Après un incident, protégez et assistez d'abord les personnes et les animaux, puis consignez les faits objectivement et alertez les interlocuteurs adaptés.
- Pour chaque risque, reliez la situation dangereuse au dommage possible et à une mesure de prévention applicable aux moyens disponibles.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la quantité de barrière à acheter avec la réserve de coupe ?

Additionnez les longueurs des segments à équiper en excluant l'ouverture laissée libre. Multipliez cette longueur par 1,10 pour intégrer la réserve de 10 %, puis appliquez les arrondis demandés avant de calculer le coût.

Q : La surface de la zone permet-elle de fixer le nombre maximal de chiens ?

Non. Le dossier ne fournit pas de surface minimale par chien. La capacité dépend aussi des chiens accueillis, de leurs comportements, de l'organisation des groupes, de la surveillance, des équipements et des obligations applicables à l'activité.

Q : Comment organiser son temps pour cette épreuve de 1 h 30 ?

Répartissez votre temps entre les quatre parties, qui valent chacune 5 points. Réservez du temps aux calculs et aux documents réponses DR 1 et DR 2, puis vérifiez les unités, la cohérence des mesures et les justifications.

Q : Le coefficient 1,0 correspond-il à une épreuve nationale autonome du BP en vigueur ?

Non. Le sujet précise que cette évaluation est rattachée au plan d'évaluation du centre et n'est pas une épreuve nationale écrite autonome du BP en vigueur. Le coefficient 1,0 est indiqué comme indicatif.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpeducateurcanin.fr/assets/annales/bp-educateur-canin/Cadre juridique et responsabilités/2026/BP Éducateur Canin - Cadre juridique et responsabilités - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Éducateur Canin : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.